



Richelieu

Ville de Richelieu

200, boulevard Richelieu

OFFRE D'EMPLOI

Journalier(e) aux travaux publics – surcroît : 6 mois
(du 19 mai au 19 novembre 2026)

Période du concours : 16 février au 1^{er} mars 2026

Date d'entrée en fonction : Le 19 mai 2026

Description sommaire de l'emploi

La Ville de Richelieu cherche à pourvoir un poste temporaire d'une durée de 6 mois pour un journalier(e) surcroît au sein de son service des travaux publics. L'employé peut être sollicité pour l'entretien préventif des bâtiments municipaux, des infrastructures routières, des équipements, des espaces verts, des parcs, des véhicules lourds et légers : peinture et/ou menuiserie et/ou mécanique et/ou soudure et/ou carrosserie. Il doit opérer de la machinerie pour effectuer diverses tâches. Le tout sous la supervision du coordonnateur des travaux publics.

Résumé des fonctions

- Accomplir diverses tâches manuelles reliées à la propreté et à l'entretien dans tous les domaines d'activités du service;
- Effectuer des tâches manuelles propres au Service, notamment le creusage de tranchées, les travaux de peintures, l'installation de décorations et l'entretien de parcs et bâtiments;
- Conduire et opérer divers équipements et véhicules;
- Faire l'inventaire, opérer, nettoyer et entretenir divers équipements, outils et appareils relatifs aux travaux et s'assurer de leur bon fonctionnement;
- Être signaleur routier et de chantier, incluant l'installation de signalisation temporaire pour protéger les ouvrages, les travailleurs ainsi que le public;
- Réparer la chaussée (ex. asphalte froide);
- Participer aux activités de déneigement lorsque requis;
- Participer aux divers projets de voirie;

- Collecte de déchets, produits encombrants, feuilles, branches, etc.
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'accomplissement d'une réussite organisationnelle basée sur les valeurs et les objectifs de la Ville;
- Toute autre tâche connexe requise.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Détenir un permis de conduire classe 3 et classe 5, valide;
- Détenir une attestation de réussite du cours « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » avant l'embauche;
- Détenir une expérience de trois ans dans un travail similaire.

Qualités recherchées

- Faire preuve de professionnalisme;
- Faire preuve de respect et de courtoisie à l'endroit des citoyens;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative;
- Être apte à travailler en équipe;
- Posséder un excellent sens de l'organisation du travail et faire preuve de constance et de rigueur dans le respect des échéanciers;
- Avoir la flexibilité et l'agilité requise pour s'adapter aux situations changeantes et capacité à réorganiser rapidement les priorités;
- Bonne communication verbale;
- Apte à suivre des formations techniques afin de se perfectionner;
- Exécuter son travail de façon sécuritaire, en tout temps et en tout lieu.

Salaire et horaire

Poste syndiqué, temps plein, temporaire 6 mois.

Horaire régulier de jour, 39 heures/semaine plus disponibilité requise selon horaire de garde..

Conditions salariales : taux horaire à partir de 28,05\$, selon la convention collective en vigueur et selon l'expérience.

Dans ses tâches, la personne pourra être appelée à travailler le soir et la fin de semaine (par exemple : événements spéciaux, météo, imprévus, etc.).

Comment postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de présentation, au plus tard le 1^{er} mars 2026, par courriel à rh@ville.richelieu.qc.ca.

Seules les personnes retenues seront contactées. La Ville de Richelieu souscrit au principe d'égalité des chances en emploi.